



**Municipalité de
Saint-Rosaire**



Rapport du Maire

**des faits saillants
du rapport financier 2024**

Rapport du Maire

**Membres du conseil municipal,
Chères citoyennes et chers citoyens,**

Comme prévu par l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec*, il me fait plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2024, tel que vérifié par la firme Groupe RDL Victoriaville SENCRL comptables agréés.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, financement à long terme, remboursement de la dette, affectation, etc.) les états financiers indiquent que la Municipalité a réalisé en 2024 un excédent de fonctionnements de 350 777 \$. Au 31 décembre la Municipalité de Saint-Rosaire possédait un excédent accumulé non affecté de 1 202 991 \$, lequel inclut l'excédent de l'exercice 2024. Au 31 décembre 2024, le solde de la dette à long terme se chiffrait à 1 742 826 \$.

ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT À DES FINS CONSOLIDÉES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Revenus	6 106 028 \$
Charges de fonctionnement	5 850 661 \$
Excédent avant conciliation à des fins fiscales	255 367 \$
Moins revenus d'investissement	(195 870 \$)
Amortissement des immobilisations	366 910 \$
Remboursement de la dette à long terme	(139 900 \$)
Affectations	
Activités d'investissement	(79 525 \$)
Excédent accumulé	125 870 \$
Autres éléments de conciliation	17 925 \$
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	350 777 \$

Principales réalisations 2024	
Remplacement de conduites d'eau potable sur le 6^e rang, Phase 2	Maintien et soutien du camp de jour et divers comités
Remplacement de conduites d'eau potable sur la rue St-Pierre	Acquisition de jeux de pickleball
Fin de l'agrandissement du CPE	Fauchage de fossés
Entente intermunicipale de loisir auprès de Victoriaville et Daveluyville	Resurfacement sur diverses routes
Maintien du service d'animation municipale après les heures de classes	Maintien du service d'Avenue Santé Bois-Francis à Daveluyville

Subventions 2024	
Min. des Transports du Québec - Programme d'aide entretien du réseau local	117 202 \$
Subvention par M. Éric Lefebvre, Député - Amélioration du réseau local	24 290 \$
Gouvernement du Québec - Redevances matières résiduelles	42 961 \$
Subvention entente de partage intermunicipale - Partage ressource en voirie	22 404 \$
Subvention du MAMH - Maintien du service d'animation municipale	32 500 \$
Subvention du Fonds Régions et Ruralité - Jeux de pickleball	15 805 \$
Gouvernement fédéral - Emploi été Canada	3 612 \$
Gouvernement provincial - Partage du point de TVQ	46 763 \$
Transfert ponctuel petites municipalités	3 882 \$
Location du CPE	40 469 \$
Location de la caserne	19 964 \$

Les participations financières 2024 - Quote-part	
Sécurité incendie	182 429 \$
Sûreté du Québec	127 540 \$
MRC d'Arthabaska	133 494 \$

Permis émis en 2024		Valeur
Nouvelles résidences	3	1 098 000 \$
Autres permis	62	4 369 605 \$
TOTAL :		5 467 605 \$

Rémunération et allocations des élus 2024

La rémunération et l'allocation des dépenses aux élus pour les années 2024 sont les suivantes :

2024	Maire	Conseiller (ères)
Rémunération	1 231.04 \$ / mois	410.35 \$ / mois
Allocations dépenses	615.52 \$ / mois	205.17 \$ / mois

Un jeton de présence au montant de 50\$ est remis aux Membres du Conseil lors de participation pour des réunions sur divers Comités sur la présentation de pièces justificatives. À ces sommes s'ajoutent, pour le maire, la rémunération et les allocations de dépenses de 4 863.20 \$ accordées par la MRC d'Arthabaska.

Rôle d'évaluation financière

	2024	2025	Majoration
Valeurs imposables	203 544 700 \$	205 622 600 \$	2 077 900 \$
Valeurs non imposables	5 145 300 \$	5 237 900 \$	92 600 \$
TOTAL	208 690 000 \$	210 860 500 \$	2 170 500 \$

Les résultats financiers de l'année démontrent une gestion rigoureuse et responsable des fonds publics. Grâce à une planification efficace, la Municipalité a pu respecter ses engagements tout en poursuivant ses projets au service des citoyens.

Je remercie le conseil municipal, l'équipe administrative et les employés pour leur collaboration. Ensemble, nous continuerons à faire de Saint-Rosaire un milieu de vie dynamique et accueillant.

Harold Poisson
Maire